

*Amendement permettant l'application des dispositions  
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 8

N° 1467

## ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mars 2015

---

BIODIVERSITÉ - (N° 2064)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

### AMENDEMENT

N ° 1467

présenté par  
le Gouvernement

-----

#### ARTICLE 8

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« , ainsi que les modalités de leur gestion, ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

En fonction des services et moyens rattachés, plus ou moins importants suivants le cadre du rattachement retenu entre les établissements publics, il est proposé de ne pas conserver au niveau du décret la liste des modalités de gestion pour chacun des services et moyens mis en commun. Cette précision relève plutôt d'un document de rang inférieur (arrêté approuvant une convention ou simple convention entre les établissements rattachés), à l'image de ce qui a pu être fait lors de la fusion des services de l'État au niveau départemental et régional.